

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 03314

Numéro SIREN : 412 691 685

Nom ou dénomination : AP'AIPS

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2023 sous le numéro de dépôt 43415

AP'AIPS
Société par actions simplifiée
Au capital social de 104 000 euros
Siège social : 4 Avenue Pablo Picasso
92000 NANTERRE
412 691 685 R.C.S. NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 SEPTEMBRE 2023, A 11H30.

L'associé unique HANDIGO, sis 45 AV GEORGES CLEMENCEAU 92000 NANTERRE, immatriculée sous le numéro 879318343 RCS Nanterre, possède 6.500 actions sur les 6.500 actions ayant le droit de vote, représentée par Monsieur Augusto Patrick FERREIRA QUINTEIRO,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de nommer, pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général :

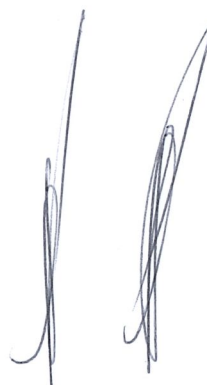
Monsieur Augusto Patrick FERREIRA QUINTEIRO, né 11 avril 1961 à PUTEAUX (92800).

Qui a déclaré accepter le mandat qui vient de lui être confié et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination.

Monsieur Augusto Patrick FERREIRA QUINTEIRO ne percevra aucune rémunération dans ses fonctions de directeur général.

Toutefois, il pourra prétendre au remboursement des frais qu'il aura exposés dans le cadre de l'accomplissement de sa mission sur présentation de justificatifs.

Il bénéficiera de l'ensemble des pouvoirs de représentation, de direction et d'administration dévolus au Président de la société et tels que définis à l'article 12 des statuts.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a series of loops and a final vertical stroke.

DEUXIÈME DÉCISION

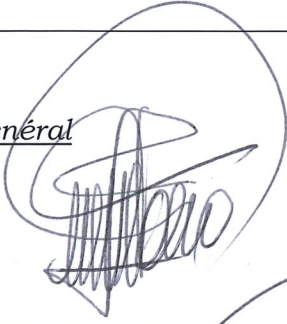
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique « **HANDIGO** »

Représentée par le Directeur Général

Patrick QUINTEIRO



« **Augusto Patrick FERREIRA QUINTEIRO** »

« Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général »

Bon pour acceptation du mandat de Directeur Général

